

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1019/SG/CG portant désignation des Ministres chargés des intérim du Président du Conseil de Gouvernement et du Ministre des Travaux publics et du port..

n° 1019/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
3 juillet 1968

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1968

Date du numéro
25 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Dini Ahmed, Ministre des Affaires intérieures, est chargé, à compter du 6 juillet 1968, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Président du Conseil de Gouvernement, pendant la durée de l'absence de M. Ak Aref Bourhan, en mission. M. Omar Mohamed Kamil, Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est chargé, à compter du 6 juillet 1968, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministre des Travaux publics et du Port, pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission.